Amendement 59
Jadwiga Wiśniewska, Joachim Stanisław Brudziński, Elżbieta Kruk
au nom du groupe ECR

Rapport **A9-0138/2020**
Juan Fernando López Aguilar
Constatation d'un risque clair de violation grave, par la République de Pologne, de l'état de droit
2017/0360R(NLE)

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. observe avec inquiétude que l'OSCE a conclu que la partialité des médias et la rhétorique intolérante de la campagne menée en vue des élections législatives d'octobre 2019 étaient très préoccupantes[40] et que, si tous les candidats ont pu faire campagne librement, les hauts fonctionnaires de l'État ont utilisé des événements financés par des fonds publics pour faire passer leurs messages de campagne; note, en outre, que la domination du parti au pouvoir dans les médias publics a encore amplifié son avantage[41];	***supprimé***

[40] OSCE/BIDDH, Déclaration des constatations et conclusions préliminaires après sa mission d'observation électorale limitée, 14 octobre 2019.

[41] OSCE/BIDDH, Rapport final de la mission d'observation électorale limitée sur les élections législatives du 13 octobre 2019, Varsovie, 14 février 2020.

Or. en